



الجمهورية الجزائرية
الديمقراطية الشعبية

الجريدة الرسمية

اتفاقات دولية، قوانين، ومراسيم
قرارات وآراء، مقررات، مناشير، إعلانات وبلاعات

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

CONVENTIONS ET ACCORDS INTERNATIONAUX - LOIS ET DECRETS

ARRETES, DECISIONS, AVIS, COMMUNICATIONS ET ANNONCES

(TRADUCTION FRANÇAISE)

ABONNEMENT ANNUEL	Algérie Tunisie Maroc Libye Mauritanie	ETRANGER (Pays autres que le Maghreb)	DIRECTION ET REDACTION SECRETARIAT GENERAL DU GOUVERNEMENT WWW.JORADP.DZ Abonnement et publicité : IMPRIMERIE OFFICIELLE Les Vergers, Bir-Mourad Raïs, BP 376 ALGER-GARE Tél : 023.41.18.89 à 92 Fax : 023.41.18.76 C.C.P. 3200-50 Clé 68 ALGER BADR : Rib 00 300 060000201930048 ETRANGER : (Compte devises) BADR : 003 00 060000014720242
	1 An	1 An	
Edition originale.....	1090,00 D.A	2675,00 D.A	
Edition originale et sa traduction....	2180,00 D.A	5350,00 D.A (Frais d'expédition en sus)	

Edition originale, le numéro : 14,00 dinars. Edition originale et sa traduction, le numéro : 28,00 dinars.
Numéros des années antérieures : suivant barème. Les tables sont fournies gratuitement aux abonnés.
Prière de joindre la dernière bande pour renouvellement, réclamation, et changement d'adresse.

Tarif des insertions : 60,00 dinars la ligne

SOMMAIRE**DECRETS**

Décret présidentiel n° 25-140 du Aouel Dhou El Hidja 1446 correspondant au 28 mai 2025 portant transfert de crédits, au titre du budget de l'Etat, mis à la disposition du ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville 5

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décrets présidentiels du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République algérienne démocratique et populaire 6

Décrets présidentiels du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025 mettant fin aux fonctions de consuls généraux de la République algérienne démocratique et populaire 7

Décrets présidentiels du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025 mettant fin aux fonctions de consuls de la République algérienne démocratique et populaire 7

Décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025 mettant fin aux fonctions du chef de la daïra de Faidh El Botma à la wilaya de Djelfa 7

Décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire 7

Décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025 portant nomination au ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire 7

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'une sous-directrice à l'ex-ministère de l'énergie et des mines 8

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'un chef d'études à l'ex-ministère de l'énergie 8

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions de directeurs de l'énergie et des mines dans certaines wilayas 8

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'ex-directeurs de l'énergie dans certaines wilayas 8

Décrets exécutifs du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions de chefs de cabinet de walis de wilayas 8

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'une inspectrice à la wilaya d'Alger 8

Décrets exécutifs du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions de directeurs de la protection civile dans certaines wilayas 9

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'un inspecteur au ministère des moudjahidine et des ayants droit 9

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions de l'ex-directeur des moudjahidine de la wilaya de Béchar 9

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions du directeur de l'éducation d'Alger-Est, wilaya d'Alger 9

SOMMAIRE (suite)

Décrets exécutifs du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin à des fonctions au ministère de la formation et de l'enseignement professionnels	9
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions de directeurs de la culture de wilayas	9
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions du directeur de l'institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports de Constantine	9
Décrets exécutifs du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions de directeurs des transports dans certaines wilayas	10
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse au ministère du tourisme et de l'artisanat.....	10
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'une sous-directrice à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat	10
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'ex-directeurs du tourisme, de l'artisanat et du travail familial de wilayas	10
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions du directeur délégué du tourisme et de l'artisanat de la circonscription administrative de Debdeb à la wilaya d'Illizi.....	10
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions de la directrice déléguée de la santé et de la population de la circonscription administrative de Bouinan à la wilaya de Blida.....	10
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination d'un chargé d'études et de synthèse au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique	10
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination du directeur de l'éducation à Alger-Ouest, wilaya d'Alger.....	11
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination d'un directeur d'études au ministère de la culture et des arts	11
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination de directeurs de la culture aux wilayas.....	11
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination du chef de cabinet du ministre des transports	11
Décrets exécutifs du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination de directeurs des transports dans certaines wilayas.....	11
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination d'une sous-directrice au ministère du tourisme et de l'artisanat	11
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination de directeurs du tourisme et de l'artisanat aux wilayas	11
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination du directeur délégué du tourisme et de l'artisanat à la circonscription administrative d'Aflou à la wilaya de Laghouat	11
Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination de la directrice de la santé et de la population à la wilaya de Tipaza	11

SOMMAIRE (suite)**ARRETES, DECISIONS ET AVIS****MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE**

- Arrêté interministériel du 15 Chaoual 1446 correspondant au 14 avril 2025 portant renouvellement de détachement d'un magistrat auprès du ministère de la défense nationale en qualité de président de la Cour d'appel militaire d'Oran /2ème région militaire 12
- Arrêté interministériel du 15 Chaoual 1446 correspondant au 14 avril 2025 portant renouvellement de détachement d'un magistrat auprès du ministère de la défense nationale en qualité de président de la chambre d'accusation près la Cour d'appel militaire d'Oran /2ème région militaire 12

MINISTERE DES FINANCES

- Arrêté interministériel du 7 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 5 mai 2025 fixant les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de l'administration centrale de la direction générale du Trésor et de la comptabilité 12

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

- Arrêté du 8 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 6 mai 2025 portant homologation des indices salaires et matières du 4ème trimestre 2024, utilisés dans les formules d'actualisation et de révision des prix des marchés de travaux du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH) 13

MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL

- Arrêté du 7 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 5 mai 2025 modifiant l'arrêté du 21 Chaoual 1445 correspondant au 30 avril 2024 fixant la liste nominative des membres du conseil d'administration du centre national du registre du commerce 22
- Arrêté du 7 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 5 mai 2025 modifiant l'arrêté du 27 Ramadhan 1433 correspondant au 15 août 2012 fixant le spécimen de la carte de commission d'emploi ainsi que les modalités de délivrance et de retrait pour les fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée du commerce 22

DECRETS

Décret présidentiel n° 25-140 du Aouel Dhou El Hidja 1446 correspondant au 28 mai 2025 portant transfert de crédits, au titre du budget de l'Etat, mis à la disposition du ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville.

Le Président de la République,

Sur le rapport conjoint du ministre des finances et du ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville,

Vu la Constitution, notamment ses articles 91-7° et 141 (alinéa 1er) ;

Vu la loi organique n° 18-15 du 22 Dhou El Hidja 1439 correspondant au 2 septembre 2018, modifiée et complétée, relative aux lois de finances ;

Vu la loi n° 24-08 du 22 Jomada El Oula 1446 correspondant au 24 novembre 2024 portant loi de finances pour 2025 ;

Vu le décret exécutif n° 25-16 du 9 Rajab 1446 correspondant au 9 janvier 2025 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2025, mis à la disposition du ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 25-29 du 9 Rajab 1446 correspondant au 9 janvier 2025 portant répartition des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2025, mis à la disposition du ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville ;

Décète :

Article 1er. — Il est annulé, sur les crédits ouverts, au titre du budget de l'Etat, par la loi de finances pour 2025, un montant de cent quatre millions de dinars (104.000.000 DA) en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, applicable à la dotation « Montant non assigné », imputables au titre 7 « Dépenses imprévues », gérée par le ministre des finances.

Art. 2. — Il est ouvert, sur 2025, un montant de cent quatre millions de dinars (104.000.000 DA) en autorisations d'engagement et en crédits de paiement, applicable au portefeuille de programmes du ministère de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville, au programme « Logement », au sous-programme « Logement public locatif » et au titre 3 « Dépenses d'investissement ».

Art. 3. — Le ministre des finances et le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret qui sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le Aouel Dhou El Hidja 1446 correspondant au 28 mai 2025.

Abdelmadjid TEBBOUNE.

DECISIONS INDIVIDUELLES

Décrets présidentiels du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République algérienne démocratique et populaire.

Par décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025, il est mis fin aux fonctions d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République algérienne démocratique et populaire, exercées par MM. :

- Toufik Milat, à Sarajevo (Bosnie-Herzégovine), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Messaoud Mehila, à Sofia (République de Bulgarie), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Redha Nebais, à Maputo (République du Mozambique), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Saad Maandi, à Pretoria (République d'Afrique du Sud), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Ali Achoui, à New Delhi (République de l'Inde), à compter du 15 février 2025 ;
- Nacim Gaouaoui, ambassadeur, représentant permanent adjoint auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York, à compter du 15 février 2025 ;

appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025, il est mis fin aux fonctions d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République algérienne démocratique et populaire, exercées par MM. :

- Rachid Belbaki, à Beyrouth (République libanaise), à compter du 23 décembre 2024 ;
- Yacine Hadji, à Caracas (République bolivarienne du Venezuela), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Abdelkrim Touahria, à Conakry (République de Guinée), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Abdelkrim Benchiah, à la Havane (République de Cuba), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Djamel Moktefi, à Mexico (Etats-Unis du Mexique), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Mohamed Benattou, à Nouakchott (République islamique de Mauritanie), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Mohammed Bensabri, à Séoul (République de Corée du Sud), à compter du 31 janvier 2025 ;

— Ahmed Djellal, à Dar Essalem (République unie de Tanzanie), à compter du 10 février 2025 ;

— Khaled Zohret Bouhalouane, à Dakar (République du Sénégal), à compter du 13 février 2025 ;

admis à la retraite.

Par décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025, il est mis fin aux fonctions d'ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires de la République algérienne démocratique et populaire, exercées par MM. :

- Mohamed Yazid Bouzid, à Kinshasa (République démocratique du Congo), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Abdelhakim Mihoubi, à Luanda (République d'Angola), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Kamel Chir, à Oslo (Royaume de Norvège), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Slimane Chenine, à Tripoli (Etat de Lybie), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Farid Boulahbel, à Tokyo (Japon), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Abdelhafid Alahoum, à Budapest (République de Hongrie), à compter du 10 février 2025 ;
- Filali Ghouini, à Antananarivo (République de Madagascar), à compter du 31 mars 2025.

Par décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025, il est mis fin, à compter du 12 février 2025, aux fonctions d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à Damas (République arabe syrienne), exercées par M. Kamel Bouchama, appelé à exercer une autre fonction.

Par décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025, il est mis fin, à compter du 30 avril 2025, aux fonctions d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à Koweït (Etat du Koweït), exercées par M. Abdelkader Kacimi El Hassani, appelé à exercer une autre fonction.

Par décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025, il est mis fin, à compter du 15 avril 2025, aux fonctions d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à Ankara (République de Turquie), exercées par M. Amar Belani, admis à la retraite.

Par décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025, il est mis fin, à compter du 30 avril 2025, aux fonctions d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à Bamako (République du Mali), exercées par M. Kamal Retieb.

-----★-----

Décrets présidentiels du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025 mettant fin aux fonctions de consuls généraux de la République algérienne démocratique et populaire.

Par décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de consuls généraux de la République algérienne démocratique et populaire, exercées par MM. :

- Imed Selatnia, à Marseille (République française), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Mohammed Meraimi, à Istanbul (République de Turquie), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Mounir Bourouba, à Strasbourg (République française), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Adel Talbi, à Milan (République italienne), à compter du 10 février 2025 ;

appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025, il est mis fin, à compter du 31 janvier 2025, aux fonctions de consuls généraux de la République algérienne démocratique et populaire, exercées par MM. :

- Khaled Benhamadi, à Paris (République française) ;
- Abdelhakim Ammouche, à Barcelone (Royaume d'Espagne).

-----★-----

Décrets présidentiels du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025 mettant fin aux fonctions de consuls de la République algérienne démocratique et populaire.

Par décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de consuls de la République algérienne démocratique et populaire, exercées par Mme. et M. :

- Nadjah Baaziz, à Besançon (République française), à compter du 31 janvier 2025 ;
- Mostefa Boudib, à El Kef (République tunisienne), à compter du 10 février 2025 ;

appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de consuls de la République algérienne démocratique et populaire, exercées par MM. :

— Omar Habbi, à Agadez (République du Niger), à compter du 30 janvier 2025 ;

— Abdeslem Mehibel, à Nouadhibou (République islamique de Mauritanie), à compter du 10 février 2025.

-----★-----

Décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025 mettant fin aux fonctions du chef de la daïra de Faidh El Botma à la wilaya de Djelfa.

Par décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025, il est mis fin, à compter du 14 avril 2025, aux fonctions de chef de la daïra de Faidh El Botma à la wilaya de Djelfa, exercées par M. Taoufic Bouaita, décédé.

-----★-----

Décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025 portant nomination d'un ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire.

Par décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025, M. Kamel Bouchama est nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République algérienne démocratique et populaire à Beyrouth (République libanaise), à compter du 12 février 2025.

-----★-----

Décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025 portant nomination au ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire.

Par décret présidentiel du 23 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 21 mai 2025, sont nommés au ministère de l'intérieur, des collectivités locales et de l'aménagement du territoire, Mmes. et MM. :

- Rabah Mezoued, chargé d'études et de synthèse ;
- Messaouda Haicheur, sous-directrice du contrôle de gestion et de la valorisation des personnels locaux ;
- Amina Boucetta, sous-directrice des associations ;
- Zahida Aouali, sous-directrice du suivi et de la promotion du mouvement associatif ;
- Hinda Benmesbah, sous-directrice de l'orientation spatiale et de l'ingénierie territoriale de l'investissement ;

— Safia Touazi, sous-directrice des archives des collectivités locales ;

— Dabbia Mallek, sous-directrice de la normalisation et du contrôle de conformité ;

— Mohamed Amine Bouras, sous-directeur des personnels de l'administration centrale ;

— Hichem Guedada, sous-directeur de la tutelle des établissements et des réseaux de formation ;

— Hichem Besbes, sous-directeur des partis politiques ;

— Amirouche Ayoub, sous-directeur des programmes d'investissements de l'Etat ;

— Abdelkarim Fares Ançar, sous-directeur de la consolidation et de l'analyse ;

— Fatih Berrezig, sous-directeur de l'approvisionnement et du soutien logistique ;

— Yazid Touati, sous-directeur de la comptabilité ;

— Mohamed Taha Laharch, sous-directeur du programme d'investissement déconcentré ;

— Omar Hocéine Bechar, sous-directeur de la promotion du territoire et de la revitalisation des espaces ;

— Amar Boudjedaimi, sous-directeur de la programmation régionale et du développement local intégré ;

— Rabah Kaced, chef d'études au bureau ministériel de la sûreté interne d'établissement.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'une sous-directrice à l'ex-ministère de l'énergie et des mines.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de sous-directrice de l'analyse des marchés pétrolier, gazier et des ressources minières à l'ex-ministère de l'énergie et des mines, exercées par Mme. Fouzia Zouani, admise à la retraite.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'un chef d'études à l'ex-ministère de l'énergie.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de chef d'études du bureau ministériel de la sûreté interne d'établissement à l'ex-ministère de l'énergie, exercées par M. Bessaï Bessah, admis à la retraite.

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions de directeurs de l'énergie et des mines dans certaines wilayas.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de directeurs de l'énergie et des mines des wilayas suivantes, exercées par Mme. et MM. :

— Reguia Bentorki, à la wilaya de Jijel ;

— Adnan Ridha Amir, à la wilaya de Annaba ;

— Mohammed Said Halassa, à la wilaya d'Oran ;

— Salah Azzaoui, à la wilaya de In Salah ;

admis à la retraite.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'ex-directeurs de l'énergie dans certaines wilayas.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions d'ex-directeurs de l'énergie des wilayas suivantes, exercées par MM. :

— Abdelhadi Barkat, à la wilaya de Laghouat ;

— Lyazid Zennouche, à la wilaya de Sidi Bel Abbès ;

— Moussa Bibi, à la wilaya de Boumerdès ;

— Taleb Boukhalfa, à la wilaya de Ghardaïa ;

admis à la retraite.

-----★-----

Décrets exécutifs du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions de chefs de cabinet de walis de wilayas.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de chef de cabinet du wali de la wilaya de Béchar, exercées par M. Mustapha Lakhel.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de chef de cabinet du wali de la wilaya d'Oran, exercées par M. Bouamama Belmekhfi, appelé à exercer une autre fonction.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'une inspectrice à la wilaya d'Alger.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions d'inspectrice à la wilaya d'Alger, exercées par Mme. Amel Chidouh.

Décrets exécutifs du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions de directeurs de la protection civile dans certaines wilayas.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de directeurs de la protection civile des wilayas suivantes, exercées par MM. :

- Khaled Berrichi, à la wilaya de Chlef ;
- Mohamed Chahb-Elaine, à la wilaya de Djelfa ;
- Abdelhamid Zighed, à la wilaya de Mostaganem ;
- Merzak Bachi, à la wilaya de Tissemsilt ;
- Abdelhak Lagra, à la wilaya de Souk Ahras ;
- Karim Benzidane, à la wilaya de Naâma ;
- Mohamed Moulkraloua, à la wilaya de Djanet.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de directeurs de la protection civile des wilayas suivantes, exercées par MM. :

- Ahmed Derrardja, à la wilaya de Constantine ;
 - Djamel Khemmar, à la wilaya de Mila ;
- admis à la retraite.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'un inspecteur au ministère des moudjahidine et des ayants droit.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions d'inspecteur au ministère des moudjahidine et des ayants droit, exercées par M. Mahfoud Hadjiedj, admis à la retraite.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions de l'ex-directeur des moudjahidine de la wilaya de Béchar.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions d'ex-directeur des moudjahidine de la wilaya de Béchar, exercées par M. Meftah Chikh.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions du directeur de l'éducation d'Alger-Est, wilaya d'Alger.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'éducation d'Alger-Est, wilaya d'Alger, exercées par M. Badreddine Benaïssa, appelé à exercer une autre fonction.

Décrets exécutifs du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin à des fonctions au ministère de la formation et de l'enseignement professionnels.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions au ministère de la formation et de l'enseignement professionnels, exercées par Mme. et MM. :

- Saad Sdara, chargé d'études et de synthèse ;
- Mohammed Kharchi, chargé d'études et de synthèse ;
- Dalila Nekkab, sous-directrice de la formation « en réseau » ;
- Ismail Tahar, sous-directeur du recyclage et du perfectionnement, sur sa demande.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions au ministère de la formation et de l'enseignement professionnels, exercées par MM. :

- Nour Eddine Aoudar, chargé d'études et de synthèse ;
- Mouloud Boulaouinet, directeur de l'enseignement professionnel ;

admis à la retraite.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions de directeurs de la culture de wilayas.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de directeurs de la culture des wilayas suivantes, exercées par MM. :

- Yassine Labeled, à la wilaya de Djelfa ;
- Zakarya Boudiaf, à la wilaya d'El Meniaâ ;

appelés à exercer d'autres fonctions.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions du directeur de l'institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports de Constantine.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de directeur de l'institut national de formation supérieure des cadres de la jeunesse et des sports de Constantine, exercées par M. Abderrahmane Bey Ragued.

Décrets exécutifs du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions de directeurs des transports dans certaines wilayas.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de directeurs des transports des wilayas suivantes, exercées par MM. :

- Youcef Maghraoui, à la wilaya de Chlef ;
- Redha Alalei, à la wilaya d'Oum El Bouaghi ;
- Djamel Hafhouf, à la wilaya de Batna ;
- Ammar Laour, à la wilaya de Bordj Bou Arréridj ;
- Othmane Gachouche, à la wilaya de Timimoun ;
- Aissa Belloula, à la wilaya de Bordj Badji Mokhtar ;

appelés à exercer d'autres fonctions.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de directeur des transports de la wilaya de Tipaza, exercées par M. Samir Naït Youcef, appelé à exercer une autre fonction.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'un chargé d'études et de synthèse au ministère du tourisme et de l'artisanat.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de chargé d'études et de synthèse au ministère du tourisme et de l'artisanat, exercées par M. Chems-Eddine Habtoun, appelé à exercer une autre fonction.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'une sous-directrice à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de sous-directrice de l'évaluation des projets touristiques à la direction générale du tourisme à l'ex-ministère de l'aménagement du territoire, du tourisme et de l'artisanat, exercées par Mme. Amal Loubari, appelée à exercer une autre fonction.

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions d'ex-directeurs du tourisme, de l'artisanat et du travail familial de wilayas.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions d'ex-directeurs du tourisme, de l'artisanat et du travail familial des wilayas suivantes, exercées par MM. :

- Yacine Ababsa, à la wilaya d'Oum El Bouaghi ;
- Mohamed Lazhare Bougoffa, à la wilaya de Khenchela ;

appelés à exercer d'autres fonctions.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions du directeur délégué du tourisme et de l'artisanat de la circonscription administrative de Debdeb à la wilaya d'Illizi.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de directeur délégué du tourisme et de l'artisanat de la circonscription administrative de Debdeb à la wilaya d'Illizi, exercées par M. Aziz Aouameeur, appelé à exercer une autre fonction.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 mettant fin aux fonctions de la directrice déléguée de la santé et de la population de la circonscription administrative de Bouinan à la wilaya de Blida.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, il est mis fin aux fonctions de directrice déléguée de la santé et de la population de la circonscription administrative de Bouinan à la wilaya de Blida, exercées par Mme. Nabila Naili, appelée à exercer une autre fonction.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination d'un chargé d'études et de synthèse au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, M. Maamar Labdi est nommé chargé d'études et de synthèse, responsable du bureau ministériel de la sûreté interne d'établissement au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination du directeur de l'éducation à Alger-Ouest, wilaya d'Alger.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, M. Badreddine Benaïssa est nommé directeur de l'éducation à Alger-Ouest, wilaya d'Alger.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination d'un directeur d'études au ministère de la culture et des arts.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, M. Chems-Eddine Habtoun est nommé directeur d'études au ministère de la culture et des arts.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination de directeurs de la culture aux wilayas.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, sont nommés directeurs de la culture aux wilayas suivantes, MM. :

- Zakarya Boudiaf, à la wilaya de Jijel ;
- Yassine Labeled, à la wilaya d'El Meniaâ.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination du chef de cabinet du ministre des transports.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, M. Bouamama Belmekhfi est nommé chef de cabinet du ministre des transports.

-----★-----

Décrets exécutifs du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination de directeurs des transports dans certaines wilayas.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, sont nommés directeurs des transports aux wilayas suivantes, MM. :

- Mourad Idouar, à la wilaya d'Oum El Bouaghi ;
- Ammar Laour, à la wilaya de Tizi Ouzou ;
- Youcef Maghraoui, à la wilaya de M'Sila ;
- Djamel Hafhouf, à la wilaya de Boumerdès ;
- Othmane Gachouche, à la wilaya d'El Oued ;
- Redha Alalei, à la wilaya de Tipaza ;
- Aïssa Belloula, à la wilaya de Timimoun.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, M. Samir Naït Youcef est nommé directeur des transports à la wilaya de Batna.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination d'une sous-directrice au ministère du tourisme et de l'artisanat.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, Mme. Amal Loubari est nommée sous-directrice des pôles d'excellence touristique au ministère du tourisme et de l'artisanat.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination de directeurs du tourisme et de l'artisanat aux wilayas.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, sont nommés directeurs du tourisme et de l'artisanat aux wilayas suivantes, MM. :

- Mohamed Lazhare Bougoffa, à la wilaya d'Oum El Bouaghi ;
- Yacine Ababsa, à la wilaya d'El Oued.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination du directeur délégué du tourisme et de l'artisanat à la circonscription administrative d'Aflou à la wilaya de Laghouat.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, M. Aziz Aouameeur est nommé directeur délégué du tourisme et de l'artisanat à la circonscription administrative d'Aflou à la wilaya de Laghouat.

-----★-----

Décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025 portant nomination de la directrice de la santé et de la population à la wilaya de Tipaza.

Par décret exécutif du 21 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 19 mai 2025, Mme. Nabila Naili est nommée directrice de la santé et de la population à la wilaya de Tipaza.

ARRETES, DECISIONS ET AVIS

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Arrêté interministériel du 15 Chaoual 1446 correspondant au 14 avril 2025 portant renouvellement de détachement d'un magistrat auprès du ministère de la défense nationale en qualité de président de la Cour d'appel militaire d'Oran /2ème région militaire.

Par arrêté interministériel du 15 Chaoual 1446 correspondant au 14 avril 2025, le détachement de M. Abderrahmane Laaz, auprès du ministère de la défense nationale, en qualité de président de la Cour d'appel militaire d'Oran/2ème région militaire, est renouvelé pour une durée d'une (1) année, à compter du 5 juin 2025.

-----★-----

Arrêté interministériel du 15 Chaoual 1446 correspondant au 14 avril 2025 portant renouvellement de détachement d'un magistrat auprès du ministère de la défense nationale en qualité de président de la chambre d'accusation près la Cour d'appel militaire d'Oran/2ème région militaire.

Par arrêté interministériel du 15 Chaoual 1446 correspondant au 14 avril 2025, le détachement de M. Abderrahim Bouhafs, auprès du ministère de la défense nationale, en qualité de président de la chambre d'accusation près la Cour d'appel militaire d'Oran/2ème région militaire, est renouvelé pour une durée d'une (1) année, à compter du 5 juin 2025.

MINISTERE DES FINANCES

Arrêté interministériel du 7 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 5 mai 2025 fixant les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de l'administration centrale de la direction générale du Trésor et de la comptabilité.

Le Premier ministre, et

Le ministre des finances,

Vu le décret présidentiel n° 07-308 du 17 Ramadhan 1428 correspondant au 29 septembre 2007, modifié et complété, fixant les modalités de recrutement des agents contractuels, leurs droits et obligations, les éléments constitutifs de leur rémunération, les règles relatives à leur gestion ainsi que le régime disciplinaire qui leur est applicable, notamment son article 8 ;

Vu le décret présidentiel n° 23-404 du 27 Rabie Ethani 1445 correspondant au 11 novembre 2023 portant nomination du Premier ministre ;

Vu le décret présidentiel n° 24-374 du 16 Joumada El Oula 1446 correspondant au 18 novembre 2024, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 95-54 du 15 Ramadhan 1415 correspondant au 15 février 1995 fixant les attributions du ministre des finances ;

Vu le décret exécutif n° 14-193 du 5 Ramadhan 1435 correspondant au 3 juillet 2014 fixant les attributions du directeur général de la fonction publique et de la réforme administrative ;

Vu le décret exécutif n° 21-252 du 25 Chaoual 1442 correspondant au 6 juin 2021, modifié et complété, portant organisation de l'administration centrale du ministère des finances ;

Vu l'arrêté interministériel du 17 Chaoual 1430 correspondant au 6 octobre 2009, modifié, fixant les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de l'administration centrale de la direction générale de la comptabilité au ministère des finances ;

Arrêtent :

Article 1er. — En application des dispositions de l'article 8 du décret présidentiel n° 07-308 du 17 Ramadhan 1428 correspondant au 29 septembre 2007, modifié et complété, susvisé, le présent arrêté fixe les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de l'administration centrale de la direction générale du Trésor et de la comptabilité, conformément au tableau ci-après :

EMPLOIS	EFFECTIFS SELON LA NATURE DU CONTRAT DE TRAVAIL				EFFECTIFS (1+2)	CLASSIFICATION	
	contrat à durée indéterminée (1)		contrat à durée déterminée (2)			Catégorie	Indice
	à temps plein	à temps partiel	à temps plein	à temps partiel			
Ouvrier professionnel de niveau 1	—	8	—	—	8	1	400
Agent de service de niveau 1	6	—	—	—	6		
Gardien	10	—	—	—	10		
Conducteur d'automobile de niveau 1	9	—	—	—	9	2	419
Agent de service de niveau 2	8	—	—	—	8	3	440
Agent de service de niveau 3	4	—	—	—	4	5	488
Agent de prévention de niveau 1	3	—	—	—	3		
Total général	40	8	—	—	48		

Art. 2. — Les dispositions de l'arrêté interministériel du 17 Chaoual 1430 correspondant au 6 octobre 2009, modifié, fixant les effectifs par emploi, leur classification et la durée du contrat des agents exerçant des activités d'entretien, de maintenance ou de service au titre de l'administration centrale de la direction générale de la comptabilité au ministère de finances, sont abrogées.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 7 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 5 mai 2025.

Le ministre
des finances

Pour le Premier ministre et par délégation,

*le chargé de la gestion de la direction générale de la fonction publique et de la
réforme administrative*

Abdelkrim BOUZRED

Abdelouahab LAOUICI



**MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME
ET DE LA VILLE**

**Arrêté du 8 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au
6 mai 2025 portant homologation des indices salaires
et matières du 4ème trimestre 2024, utilisés dans les
formules d'actualisation et de révision des prix des
marchés de travaux du secteur du bâtiment, des
travaux publics et de l'hydraulique (BTPH).**

Le ministre de l'habitat, de l'urbanisme et de la ville,

Vu le décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015, modifié, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, notamment ses articles 102 et 103 ;

Vu le décret présidentiel n° 24-374 du 16 Joumada El Oula 1446 correspondant au 18 novembre 2024, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 22-357 du 24 Rabie El Aouel 1444 correspondant au 20 octobre 2022 portant transformation de la « caisse nationale du logement » d'établissement public à caractère industriel et commercial en entreprise publique économique ;

Arrête :

Article 1er — En application des dispositions des articles 102 et 103 du décret présidentiel n° 15-247 du 2 Dhou El Hidja 1436 correspondant au 16 septembre 2015 susvisé, sont homologués les indices des salaires et des matières du 4ème trimestre 2024, utilisés dans les formules d'actualisation et de révision des prix des marchés de travaux du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH) et définis aux tableaux joints en annexe du présent arrêté.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 8 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 6 mai 2025.

Mohamed Tarek BELARIBI.

ANNEXE

**Tableaux des indices des salaires et des matières utilisés dans les formules d'actualisation et de révision des prix des marchés de travaux du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH)
4ème trimestre 2024**

I. Indices salaires**A. Indices salaires base 1000-janvier 2020**

MOIS	EQUIPEMENTS				
	Gros œuvres	Plomberie/ Chauffage	Menuiserie	Electricité	Peinture/ Vitrerie
Octobre 2024	1088	1122	1051	1094	1109
Novembre 2024	1089	1122	1051	1094	1109
Décembre 2024	1089	1122	1051	1094	1109

B. Coefficient de raccordement permettant de calculer, à partir des indices base 1000 en janvier 2011, les indices base 1000 en janvier 2020

Equipements	Gros œuvres	Plomberie/ Chauffage	Menuiserie	Electricité	Peinture/ Vitrerie
Coefficient de raccordement	1,420	1,305	1,268	1,446	1,390

II. COEFFICIENT « K » DES CHARGES SOCIALES

A compter du 1er octobre 1999, deux (2) valeurs du coefficient « K » des charges sociales sont appliquées dans les formules de variation de prix, selon les cas suivants :

1) La valeur du coefficient « K » des charges sociales, applicable dans les marchés conclus entre le 1er avril 1985 et le 30 septembre 1999 est :

$$K = 0,5147$$

2) La valeur du coefficient « K » des charges sociales, applicable dans les marchés conclus postérieurement au 30 septembre 1999 est :

$$K = 0,5148$$

III. INDICES MATIERES**1- ACIER**

N°s	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Adp	Acier dur pour précontrainte	1,180	884	883	900
2	Acl	Cornière à ailes égales	1,109	1517	1517	1517
3	Ad	Acier doux pour béton armé	1,000	979	979	994
4	Apf	Profilés métalliques laminés à chaud (IPN, UPN, IPE, HEA, HEB)	1,001	1474	1442	1442
5	At	Acier à haute adhérence pour béton armé	1,084	1291	1284	1291
6	Bc	Boulon et crochet	0,957	916	916	916
7	Chac	Chaudière en acier	1,000	1282	1282	1282
8	Fiat	Fil d'attache	0,934	1168	1173	1175
9	Fp	Fer plat	1,232	1248	1248	1248
10	Ft	Fer en T	1,000	1000	1000	1000
11	Poi	Pointe	0,914	901	901	901
12	Rac	Radiateur en acier	1,000	1037	1037	1037
13	Trs	Treillis soudé	1,258	1160	1210	1189

2- TOLES

N ^{os}	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Tn	Panneau de tôle nervurée	1,157	1452	1489	1464
2	Ta	Tôle acier galvanisé	0,955	844	873	835
3	Tal	Tôle acier pour profilés laminés à froid (P.A.F)	1,210	1073	1073	1073
4	Tea	Tuile acier	1,051	929	929	929
5	Tge	Tôle ondulée galvanisée	1,000	1000	1000	1000

3- GRANULATS

N ^{os}	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Gr	Gravier concassé	0,883	1051	1034	1052
2	Cail	Caillou type ballast	1,058	989	991	990
3	Grr	Gravier roulé	1,000	1000	1000	1000
4	Moe	Moellon	0,996	1000	1000	1000
5	Pme	Poudre de marbre	1,000	1000	1000	1000
6	Sa	Sable alluvionnaire ou de concassage	1,068	1053	1054	1063
7	Tou	Tout-venant	1,306	1096	1091	1106
8	Tuf	Tuf	1,000	1095	1095	1095

4- LIANTS

N ^{os}	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Bpe	Béton courant prêt à l'emploi	1,085	1138	1138	1138
2	Chc	Chaux hydraulique	1,123	1000	1000	1000
3	Cimc	CEM II ciment portland composé	1,220	1028	1028	1030
4	Cimo	CEM I ciment portland artificiel	1,000	1109	1114	1125
5	Hts	CEM III ciment de haut fourneau	1,000	1315	1406	1428
6	Pl	Plâtre	1,352	989	989	989

5- ADJUVANTS

N ^{os}	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Adja	Accélérateur de prise de béton	0,958	1458	1458	1458
2	Adjh	Hydrofuges	1,005	1301	1301	1301
3	Adjr	Retardateur de prise de béton	0,899	1069	1069	1069
4	Apl	Plastifiant de béton	0,983	1061	1061	1061

6- MAÇONNERIE

Nos	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Brc	Brique creuse	0,804	1134	1151	1150
2	Brp	Brique pleine	1,197	1008	1007	1013
3	Bts	Brique en terre stabilisée (BTS)	1,000	1000	1000	1000
4	Cl	Claustra	0,933	1000	1000	1000
5	Crp	Carreau de plâtre	1,093	992	992	992
6	Hou	Corps creux (hourdi)	1,740	1121	1121	1121
7	Pba	Poutrelle en béton armé (préfabriquée)	1,000	943	943	943
8	Pg	Parpaing en béton	1,224	1000	1000	1000

7- REVETEMENTS ET COUVERTURES

Nos	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Caf	Carreau de faïence	0,913	1331	1337	1339
2	Cg	Carreau de granito	1,000	1306	1306	1306
3	Mf	Marbre pour revêtement	1,400	1000	1000	1000
4	Plt	Plinthe	0,775	1017	976	1015
5	Te	Tuile petite écaillée	0,839	985	985	985

8- PEINTURE

Nos	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Pev	Peinture vinylique	1,239	1262	1262	1262
2	Pey	Peinture Epoxy	2,086	1486	1486	1486
3	Gly	Peinture glycérophthalique	1,686	1439	1439	1439
4	Par	Peinture Arris	1,210	1972	1972	1972
5	Pea	Peinture antirouille	1,100	1583	1583	1583
6	Peh	Peinture à l'huile	1,630	1528	1528	1528
7	Psy	Peinture styralin	1,763	1414	1414	1414
8	Psyn	Peinture pour signalisation routière	1,220	1694	1694	1694

9- MENUISERIE

N ^{os}	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Bcj	Bois acajou	1,000	1040	1040	1040
2	Bms	Madrier bois blanc	1,546	1621	1621	1890
3	Bo	Contreplaqué	1,372	1174	1174	1174
4	Brn	Bois rouge	1,278	1373	1373	1373
5	Falu	Fenêtre en aluminium avec cadre	1,000	1000	1000	1000
6	Fb	Fenêtre en bois avec cadre	1,000	1045	1045	1045
7	Fpvc	Fenêtre en PVC avec cadre	1,000	1000	1018	1018
8	Pab	Panneau aggloméré de bois	1,103	754	754	754
9	Palu	Porte en aluminium avec cadre	1,000	1000	1000	1000
10	Pb	Persienne en bois avec cadre	1,115	1025	1025	1025
11	PFalu	Porte-fenêtre en aluminium avec cadre	1,000	1000	1000	1000
12	PFb	Porte-fenêtre en bois avec cadre	0,935	1110	1110	1110
13	PFpvc	Porte-fenêtre en PVC avec cadre	1,000	1000	1004	1004
14	Piso	Porte isoplane avec cadre	1,000	1141	1141	1141
15	Ppb	Porte pleine en bois avec cadre	1,046	1067	1067	1067
16	Ppvc	Porte en PVC avec cadre	1,000	1000	1010	1010
17	Sac	Planche de bois blanc qualité de coffrage	1,312	1313	1313	1313

10- QUINCAILLERIE

N ^{os}	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Cr	Crémone	1,103	1049	1049	1049
2	Pa	Paumelle laminée	1,000	1108	1108	1108
3	Pe	Pêne dormant	1,050	1253	1253	1253
4	Tsc	Tube serrurerie carré	1,195	1068	1068	1068
5	Tsr	Tube serrurerie rond	1,250	1159	1159	1159
6	Znl	Zinc laminé	1,146	1218	1218	1218

11- VITRERIE

N ^{os}	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Vv	Verre à vitre normal	1,240	1048	1048	1048
2	Brnv	Brique nevada	1,027	1000	1000	1000
3	Mas	Mastic	1,101	1482	1482	1482
4	Va	Verre armé	1,244	1000	1000	1000
5	Vd	Verre épais double	1,000	1000	1000	1000
6	Vgl	Verre glace	1,035	1000	1000	1000
7	Vm	Verre martelé	1,033	1000	1000	1000

12- ELECTRICITE

N°s	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Armg	Armoire générale	1,000	1039	1039	1039
2	Bau	Bloc autonome	1,000	1167	1167	1167
3	Bod	Boîte de dérivation	1,170	1077	1077	1077
4	Ca	Chemin de câble en dalle perforée	1,000	1386	1386	1386
5	Cf	Fils de cuivre nu	1,157	1569	1569	1569
6	Coe	Coffret d'étage (grille de dérivation)	1,000	1223	1223	1223
7	Cop	Coffret pied de colonne montante	1,000	1028	1028	1028
8	Cor	Coffret de répartition	1,000	1297	1297	1297
9	Cpfg	Câble de série à cond. rigide (4 cond.)	1,179	1416	1416	1416
10	Cth	Câble de série à cond. rigide (1 cond.)	1,195	2135	2135	2135
11	Cts	Câble moyenne tension	1,194	1747	1747	1747
12	Cuf	Câble de série à cond. rigide (3 cond.)	1,144	1663	1663	1663
13	Disb	Disjoncteur différentiel bipolaire	1,069	1038	1038	1038
14	Disc	Disjoncteur tripolaire	1,210	1189	1189	1189
15	Dist	Disjoncteur tétra-polaire	1,283	1422	1422	1422
16	Ga	Gaine ICD orange	0,980	1000	1000	1000
17	He	Hublot	1,000	1000	1000	1000
18	Itd	Interrupteur double allumage encastré	1,000	1119	1119	1119
19	Its	Interrupteur simple allumage encastré	1,000	1140	1140	1140
20	Lum	Luminaire à mercure	1,000	1000	1000	1000
21	Lus	Luminaire à sodium	1,000	1000	1000	1000
22	Pla	Plafonnier vasque	1,000	1021	1021	1021
23	Pqt	Piquet de terre	1,000	1520	1520	1520
24	Pr	Prise à encastrer	1,142	1136	1136	1136
25	Rf	Réflecteur	1,000	1000	1000	1000
26	Rg	Réglette monoclip	1,000	1000	1000	1000
27	Ste	Stop circuit	1,000	1281	1281	1281
28	Tp	Tube plastique rigide	1,000	1000	1000	1000
29	Tra	Poste de transformation MT/BT	1,000	1013	1013	1013

13- FONTE

N°s	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Chaf	Chaudière en fonte	1,000	1000	1000	1000
2	Grc	Grille caniveau	1,295	1035	1035	1035
3	Raf	Radiateur en fonte	1,000	1000	1000	1000
4	Tamf	Tampons de regards en fonte	1,292	1366	1366	1366
5	Vef	Vanne en fonte	1,000	1237	1237	1237

14- PLOMBERIE

Nos	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Ado	Adoucisseur semi-automatique	0,902	1000	1000	1000
2	Aer	Aérotherme	1,000	1000	1000	1000
3	Atb	Tube acier enrobé	1,000	1000	1000	1000
4	Atn	Tube acier noir	1,014	1062	1062	1062
5	Bai	Baignoire en céramique	1,029	1000	1000	1000
6	Baie	Baignoire en tôle d'acier	1,283	978	978	978
7	Bru	Brûleur gaz	1,000	813	813	813
8	Che	Chauffe-eau	1,042	1000	1000	1000
9	Cla	Clapet de non retour	1,338	988	988	988
10	Cli	Climatiseur	1,363	1503	1503	1503
11	Com	Compteur d'eau	1,048	1326	1326	1326
12	Cs	Circulateur	1,000	1485	1485	1485
13	Cta	Centrale de traitement d'air	1,000	1000	1000	1000
14	Cut	Tube de cuivre (en barre ou en couronne)	1,000	1000	1000	1000
15	Cuv	Cuvette anglaise	1,286	1156	1179	1179
16	EVc	Evier en céramique	1,435	1108	1174	1174
17	EVx	Evier en tôle inox	1,333	1000	1000	1000
18	Grf	Groupe frigorifique	1,000	1000	1000	1000
19	Iso	Coquille laine de roche	1,000	1000	1000	1000
20	Le	Lavabo en céramique	1,100	1048	1048	1048
21	Prac	Pièces de raccordement (coude, manchon, T...)	1,377	1326	1326	1326
22	Reg	Régulateur	1,000	1000	1000	1000
23	Res	Réservoir de production d'eau chaude	1,000	1012	1012	1012
24	Rin	Robinet vanne à cage ronde	1,050	1156	1156	1156
25	Rol	Robinet d'arrêt d'eau en laiton poli	1,189	1325	1325	1325
26	Rsa	Robinetterie sanitaire	0,939	1293	1293	1293
27	Sup	Surpresseur hydraulique intermittent	1,000	1000	1000	1000
28	Tag	Tube acier galvanisé	1,056	1000	1000	1000
29	Tcp	Tuyau en chlorure de polyvinyle	1,075	1000	1000	1000
30	Van	Vanne	1,019	1312	1312	1312
31	Vc	Ventilateur centrifuge	1,000	1000	1000	1000
32	Vco	Ventilo-convecteur	1,143	1000	1000	1000
33	Ve	Vase d'expansion	1,000	1000	1000	1000

15- ETANCHEITE ET ISOLATION

Nos	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Bio	Bitume oxydé	1,399	1452	1452	1452
2	Chb	Chape souple bitumée	0,941	1121	1121	1121
3	Chs	Chape surface aluminium (PAXALUMIN)	1,379	1141	1141	1141
4	Etl	Etanchéité liquide (résine)	1,005	1106	1106	1106
5	Etm	Etanchéité membrane	1,000	1037	1037	1037
6	Fei	Feutre imprégné	1,148	1604	1604	1604
7	Fli	Flint - Kot	1,084	1190	1190	1190
8	Gc	Gargouille et crapaudine	1,000	1000	1000	1000
9	Pan	Panneau de liège aggloméré	1,065	1346	1346	1346
10	Pk	Papier Kraft	1,000	947	947	947
11	Pol	Polystyrène	1,079	1442	1442	1442

16- TRANSPORT

Nos	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Tpa	Transport par air	1,000	1000	1000	1000
2	Tpf	Transport par fer	1,000	1120	1120	1120
3	Tpm	Transport par mer	1,000	1000	1000	1000
4	Tpr	Transport par route	0,883	1070	1070	1070

17- ENERGIE

Nos	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Aty	Acétylène	1,105	1000	1000	1000
2	Ea	Essence auto	1,869	1124	1124	1124
3	Ec	Electrode baguette de soudure	1,000	1000	1000	1000
4	Eel	Consommation électricité	0,991	1152	1152	1152
5	Ex	Explosif	1,000	1166	1166	1166
6	Got	Gasol vente à terre	1,586	1263	1263	1263
7	Oxy	Oxygène	1,107	1000	1000	1000

18- CANALISATIONS POUR RESEAUX

Nos	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Act	Buse en ciment comprimé	1,000	953	953	953
2	Bpvc	Buse en matière plastique (PVC)	1,000	958	958	958
3	Bus	Buse métallique	1,000	1000	1000	1000
4	Pe hd	Tuyau en PEHD	1,000	928	928	928
5	Trf	Tuyau et raccord en fonte	1,000	1000	1000	1000
6	Tua	Buse en béton armé	1,000	1246	1246	1246

19- AMENAGEMENT EXTERIEUR

N ^{os}	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Bor	Bordure de trottoir	1,044	1103	1103	1103
2	Bou	Bouche d'incendie	1,452	974	974	974
3	Can	Candélabre	1,050	1608	1608	1608
4	Cc	Carreau de ciment	1,000	1000	1000	1000
5	Gri	Grillage galvanisé	1,051	1531	1538	1486
6	Gril	Grillage avertisseur	0,848	1000	1000	1000
7	Gzl	Gazon	1,000	1000	1000	1000
8	Pav	Pavé pour trottoir	1,563	1013	1013	1013

20-VOIRIES

N ^{os}	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Bil	Bitume pour revêtement	1,274	1585	1585	1585
2	Cutb	Cut-back	1,212	1740	1740	1740
3	Em	Emulsion	1,269	1580	1580	1580
4	Gls	Glissière de sécurité (en acier)	1,046	1511	1511	1511
5	Glsb	Glissière de sécurité (en béton)	1,000	1000	1000	1000
6	Pas	Panneaux de signalisation routière	1,481	1549	1549	1549

21- DIVERS

N ^{os}	Symboles	Matières / Produits	Coefficient/ raccordement	Octobre 2024	Novembre 2024	Décembre 2024
1	Cchl	Caoutchouc chloré	2,063	1675	1675	1675
2	Ceph	Cellule photoélectrique	1,000	1000	1000	1000
3	Mv	Matelas laine de verre	1,338	1022	1022	1022
4	Pai	Panneau isotherme	1,198	997	997	997
5	Ply	Polyuréthane	1,096	1426	1426	1426
6	Pn	Pneumatique	1,000	1000	1000	1000
7	Pvc	Plaque PVC	1,011	1000	1000	1000

**MINISTERE DU COMMERCE INTERIEUR
ET DE LA REGULATION DU MARCHE NATIONAL**

Arrêté du 7 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 5 mai 2025 modifiant l'arrêté du 21 Chaoual 1445 correspondant au 30 avril 2024 fixant la liste nominative des membres du conseil d'administration du centre national du registre du commerce.

Par arrêté du 7 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 5 mai 2025, l'arrêté du 21 Chaoual 1445 correspondant au 30 avril 2024 fixant la liste nominative des membres du conseil d'administration du centre national du registre du commerce, est modifiée comme suit :

«(sans changement jusqu'à)

— M. Chakib Ismail Kouidri, représentant de la chambre algérienne de commerce et d'industrie, membre. ».

-----★-----

Arrêté du 7 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 5 mai 2025 modifiant l'arrêté du 27 Ramadhan 1433 correspondant au 15 août 2012 fixant le spécimen de la carte de commission d'emploi ainsi que les modalités de délivrance et de retrait pour les fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée du commerce.

Le ministre du commerce intérieur et de la régulation du marché national,

Vu le décret présidentiel n° 24-374 du 16 Joumada El Oula 1446 correspondant au 18 novembre 2024, modifié, portant nomination des membres du Gouvernement ;

Vu le décret exécutif n° 25-100 du 11 Ramadhan 1446 correspondant au 11 mars 2025 portant organisation de l'administration centrale du ministère du commerce intérieur et de la régulation du marché national ;

Vu l'arrêté du 27 Ramadhan 1433 correspondant au 15 août 2012, modifié, fixant le spécimen de la carte de commission d'emploi ainsi que les modalités de délivrance et de retrait pour les fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée du commerce ;

Arrête :

Article 1er. — Le spécimen de la carte joint en annexe de l'arrêté du 27 Ramadhan 1433 correspondant au 15 août 2012 susvisé, est remplacé par le spécimen annexé au présent arrêté.

Art. 2. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République algérienne démocratique et populaire.

Fait à Alger, le 7 Dhou El Kaâda 1446 correspondant au 5 mai 2025.

Tayeb ZITOUNI.

ANNEXE

Spécimen de la carte de commission d'emploi pour les fonctionnaires appartenant aux corps spécifiques de l'administration chargée du commerce intérieur et de la régulation du marché national

Recto

Verso